



CHIFFRES-CLES DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE DU DÉPARTEMENT

PERIODE : 2017-2022

CONTEXTE

Le Schéma Départemental du tourisme (2017-2021) et celui du tourisme fluvial (2016-2021) élaborés devaient répondre aux enjeux suivants :

- Enjeu économique : soutenir et dynamiser l'économie touristique,
- Enjeu d'aménagement du territoire : créer les conditions d'un développement touristique équilibré sur l'ensemble des territoires de Gironde,
- Enjeu d'exemplarité : favoriser un développement touristique durable accessible à tous, en veillant à la qualité de vie des Girondins,
- Enjeu numérique : accroître la part du numérique dans l'économie touristique,
- Enjeu d'innovation : accompagner et faciliter les innovations en faveur du développement touristique local,
- Enjeu d'efficacité : prendre en compte la dimension transversale du tourisme pour l'intégrer dans toutes les politiques départementales.

La mise en place des actions inscrites dans ces schémas s'est traduite par un engagement financier de 14 429 722 euros (jusqu'à octobre 2022) dont 12 280 245 euros pour le fonctionnement et les plans d'actions de l'Agence Départementale Touristique Gironde Tourisme (soit 85,1% du budget total dédiés au financement de Gironde Tourisme).

MOYENS MIS EN OEUVRE

En lien avec l'Agence Départementale Touristique Gironde Tourisme, le Département a conduit une active politique d'accompagnement des collectivités et des partenaires dans leurs projets de développement :

- **1 dispositif de contractualisé avec les territoires : Convention d'actions touristiques (CAT)** en substitution des Conventions d'Organisation Touristique et Territoriales.

Les Conventions d'Actions Touristiques (C.A.T), outil socle de soutien au développement touristique des territoires ont accompagné la réalisation de programmes d'actions thématiques. Elles ont permis l'identification, la structuration des actions et ont permis d'accélérer leur mise en œuvre.

Ce dispositif a accompagné les projets de structuration, de promotion et d'innovation des territoires girondins.

6 territoires engagés :

- Entre-deux-Mers : chef de file > Entre deux Mers Tourisme
- Haute Gironde : chef de file > Office de Tourisme de Blaye
- Sud Gironde : chef de file > CdC du Bazadais
- Grand Libournais : chef de file > Parc Naturel Régional des Landes Gascogne
- Landes de Gascogne : chef de file > Parc Naturel régional des Landes Gascogne

Ce dispositif a atteint l'objectif principal poursuivi, à savoir aboutir à une analyse partagée et à des plans d'actions concertées à l'échelle des Communautés de Communes ou supra Communautés de Communes en matière de développement touristique, de manière à gommer les limites géographiques, tout en mettant en avant les spécificités de chacune.

Montant total voté de 2018 (année de mise en œuvre) jusqu'à 2022 (année de prorogation du dispositif dans l'attente de l'entrée en application du futur DOT 2023-2028) : **958 363 euros**

- **7 règlements d'interventions spécifiques bâtis au fil des 5 années** : hébergements touristiques (collectivités et association de tourisme social et solidaire), aires de services de campings cars, aires de

services vélo, soutien aux manifestations touristiques, démarche qualité des offices de tourisme, infrastructures portuaires et fluviales.

- **Soutien aux manifestations agri-touristiques**
65 manifestations agri-touristiques soutenues avec une redéfinition du concept (promotion et valorisation des productions et savoirs faire locaux) pour un montant total voté de **238 742 €**.
- **Soutien aux hébergements touristiques**
116 000 € engagés (hébergement collectif Beauséjour 50 000 € - Gîtes Grayan et l'Hôpital 30 000 € - Brannens 36 000 €)
- **Soutien aux aires de services Camping-cars**
139 222 € engagés (Blaye, Castillon, Gensac, Captieux, Fontet, Naujac-sur-Mer)
- **Soutien aux démarches qualité de offices de tourisme**
7 507 € engagés (OT La Teste, Médoc Atlantique, OTEM, Saint-Emilion, Blaye, Arès, Andernos, Montesquieu, Bourg-Cubzaguais)
- **Soutien aux aires de services vélo** : aucun dossier instruit

Suite à l'adoption de la stratégie de résilience par l'Assemblée Départementale en juin 2019, le Département a fait évoluer ses interventions pour agir en faveur d'un tourisme plus respectueux de son environnement et en constante adaptation :

- Création d'un règlement d'intervention spécifique sur les aires de service vélo (préfiguration du plan d'orientation à venir -Slow Tourisme)
 - Intégration dans les règlements qui s'y prêtent (RI hébergements touristiques, CAP) de critères environnementaux et d'accessibilité (ex de la rénovation de 3 gîtes ruraux de la commune de Grayan et l'Hôpital, Label Tourisme et handicap)
- **Soutien au Contrat de Destination Bordeaux**

Le Département s'est engagé fortement dans la mise en place et le soutien aux actions définies dans le Contrat de Destination Bordeaux.

- Programme 2015-2017 : 60 000 €
- Programme 2018-2020 : 70 000 €
- Programme 2021-2023 : 60 000 € (années 2021 + 2022)

FOCUS SUR LE TOURISME FLUVIAL

Dans le cadre du Schéma du tourisme fluvial mis en œuvre de 2016 à 2021, le Département s'est engagé dans le soutien aux projets locaux à hauteur de 1 194 024 €.

- Soutien aux ouvrages généraux portuaires : 29 525 € (restauration des quais et cales sur la CDC de Castillon-Pujols).
- 2 Conventions d'Aménagement de Port : 490 405 € (CAP Blaye et Langon)
- Soutien aux aménagements fluviaux et au développement des territoires. 674 094 € (ponton de Cadillac, 1^{er} ponton et 2^{ème} ponton d'Arveyres, capitainerie à Libourne, port de Pauillac, halte nautique de Cazaux)

CONTACT

Direction des coopérations et du Développement des Territoires (DCDT)
Service Agriculture-Foncier-Tourisme (SAFT)
dgat-dcdt-saft@gironde.fr
05 56 99 33 33